

Ville de Châteauneuf sur Charente
Française
Membres en exercice: 27
Membres présent: 25
Suffrages exprimés: 27

République

Délibération N° 2021- 93
Conseil Municipal du 22 SEPTEMBRE 2021

DATE DE CONVOCATION : 16 SEPTEMBRE 2021

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS : J.L. LEVESQUE – K.GAI - B. LAFAYE – G. MIGNON - M. VILLEGER- M.H. AUBINEAU – T.DEGRANDE – P.FREON - M.A. CHEVALIER - G. MICHELY – J.P. DESLIAS – J.F.CESSAC -P. ORMECHE - K.PERROIS – S.BROUILLET – W. BOURGEAU – E.PISANI – A. DUBRUN – F. GUIRAO - H. ROSARIO – E. PILLARD-CLEMENTEL - S.RAYNAUD – P.BERTON – C. RAFIN - S. BUTET

CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉ POUVOIR : Stéphane DELIMOGES à Pierre BERTON

CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS : Christian BONNEAU – Stéphane DELIMOGES

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Katie PERROIS

OBJET : LES MANTEAUX D'ARLEQUIN – CONTRAT DE CESSION

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDÉRANT la proposition de la troupe de théâtre amateur « Le Manteau d'Arlequin », représentée par Madame Marie-Claire PLUVIAUD, de produire son spectacle intitulé « Les Rustres » de Goldoni le 25 septembre 2021 à la salle des fêtes de la commune, pour un montant de 450 €,

Le Conseil Municipal, entendu les explications de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré décide **PAR 26 VOIX POUR** :

- D'autoriser le Maire à signer le contrat de cession proposé par la troupe « Le Manteau d'Arlequin » et tous les documents afférents.

- Dit que les crédits seront prévus sur le budget 2021.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire
Jean-Louis LEVESQUE